



BULLETIN DE PARTENARIAT 2017

Devenez partenaire de l'Office Municipal du Tourisme de Roquebillière et bénéficiez de tous les avantages du partenariat pour la période 2017.

Se référer au tableau "tarifs" (ci-contre) pour connaître le montant de votre cotisation.
Montant à régler soit directement à l'Office, soit par courrier avant le 31 mars 2017 à l'adresse suivante :
26, avenue Corniglion Molinier - 06450 ROQUEBILLIÈRE - **Paiement par chèque à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.**

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir remplir, signer et retourner :
- le bulletin d'adhésion, ci-dessous,
- La convention de partenariat, au verso.
(Une copie signée de ces deux documents vous sera renvoyée avec votre facture).

Cette année, afin de pouvoir éditer et diffuser une "fiche partenaires", merci de nous procurer vos visuels (logos, photos, illustrations, textes, publicités ou publications).

Pensez à lire attentivement le "guide du partenaire", lequel mentionne les différents avantages du présent partenariat.

Nous restons à votre entière disposition et sommes à votre écoute pour toutes requêtes ou recommandations.

Nous vous prions d'agréer, chère adhérente, cher adhérent, l'expression de nos sincères salutations.

L'équipe de l'Office Municipal du Tourisme de Roquebillière.

PARTENARIAT - TARIFS 2017	
Catégorie	Montant
Associations	35
Commerçants	40
Artisans - Exploitants	35
Profession Libérale	40
Restaurants	45
Campings	70
Hôtels 1*	70
Hôtels 2* et 3*	110
Meublé	55
2 Meublés	75
3 Meublés	110
Chambre d'hôtes	55

Note : L'Office Municipal du Tourisme se réserve le droit de refuser une adhésion ou mettre un terme à une adhésion en cas de manquement à notre politique qualité (hygiène, sécurité, qualité d'accueil). Il en va en effet de l'image de la destination "Roquebillière" et de la confiance des visiteurs.



BULLETIN DE PARTENARIAT 2017

Mme / M. :

Particulier / Association / Secteur privé

Nom de la structure :

Activité/Catégorie :

Adresse :

Tél : Email :@.....

Paiement : Chèque / Espèce

Signature :



CONVENTION DE PARTENARIAT 2017

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE ROQUEBILLIÈRE

MISSIONS ET RÔLES

L'Office Municipal du Tourisme de Roquebillière a pour mission d'accueillir les visiteurs, les curistes, de les informer, de promouvoir la commune sur le plan touristique et de coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique.

POURQUOI ÊTRE PARTENAIRE

C'est un moyen de vous faire connaître et de rejoindre ceux qui œuvrent pour la mise en valeur de la qualité du tourisme sur Roquebillière. Les relations étroites entre l'Office Municipal du Tourisme et ses partenaires reposent sur une mise à jour permanente de l'information.

L'Office Municipal du Tourisme de Roquebillière c'est :

Un accueil à votre service toute l'année :

- un personnel à votre écoute,
- un local agréable,
- des horaires adaptés en fonction de la saisonnalité.

Une communication et une offre touristique :

- Différents types de publications,
- Outils internet,
- Valorisation des activités et services de la commune.

LES PARTENAIRES

Peuvent être partenaires les organisations professionnelles, les associations, les sociétés publiques ou privées qui se sont engagées à signer et respecter la convention de partenariat ci-dessous. Les partenaires verseront à la caisse de la régie de l'Office Municipal du Tourisme, le montant correspondant au tarif des prestations demandées.

Services offerts aux partenaires :

- Diffusion de votre information via nos outils de promotion et de communication.
 - Mise en évidence de vos produits et services.
 - Conseil et appui dans l'élaboration de vos documents de communication et dans votre action associative ou commerciale.
- (Liste détaillée des services : se référer au "guide du partenaire 2017").



CONVENTION DE PARTENARIAT 2017

Mme / M. :
reconnait avoir pris connaissance de la convention de partenariat 2017 et souhaite devenir partenaire de l'Office Municipal du Tourisme de Roquebillière pour l'année 2017.

Fait à, le/...../ 2017.

Signatures :

Le Partenaire

